

LA SASKATCHEWAN—LA RESTRICTION DE LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AU RÉGIME D'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. M. Brand (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, est complémentaire en un sens à celle qu'on lui a posée tout à l'heure. Peut-il nous dire si les fonds qui seront envoyés en Saskatchewan, en vertu du programme d'assurance frais médicaux entrant en vigueur le 1^{er} juillet, seront destinés uniquement à l'assurance frais médicaux, afin de parer aux frais modérateurs catastrophiques qui seront bientôt en vigueur en Saskatchewan, dans le cadre du programme de soins médicaux et hospitaliers?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député qu'il ne peut poser cette question-là maintenant. Si la question est urgente, il pourra toujours en discuter lors de la motion d'ajournement.

[Français]

LES PORTS

MONTRÉAL (P.Q.)—ON SUGGÈRE DE NOMMER UN ADMINISTRATEUR SPÉCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports (M. Hellyer).

Étant donné la nécessité urgente de régler les graves problèmes du port de Montréal, l'honorable ministre a-t-il l'intention de nommer, après consultation avec les autorités montréalaises, un administrateur spécial qui aurait toute autorité, toute juridiction sur le port de Montréal?

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué plus tôt, le gouvernement est en train d'étudier, entre autres choses, cette question de la gestion et du contrôle des installations portuaires. Je ne voudrais pas en préjuger les résultats, puisqu'il s'agit de la première étude de l'ensemble de la question depuis nombre d'années. J'espère qu'elle sera terminée avant trop longtemps. Dans l'intervalle, nous avons des problèmes dans le port de Montréal, et je suis sûr que mon collègue le ministre du Travail fait de son mieux en vue d'y améliorer la situation ouvrière.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre.

Étant donné que l'honorable ministre ne sait pas exactement quand les enquêtes sur le port de Montréal seront terminées, et étant donné également qu'il n'y a pas que des problèmes de relations de travail dans le port de Montréal, pourrait-il nous dire si, en attendant la fin de ces études, il ne pourrait pas nommer, conjointement avec les autorités de la ville de Montréal, un administrateur spécial qui verrait, du moins pour le moment, à régler les problèmes du port de Montréal?

L'AGRICULTURE

LE PRIX MINIMUM DU LAIT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, pour faire suite à la réponse du ministre à l'honorable député de Lapointe, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture.

Prévoit-il présenter une nouvelle politique laitière assurant un prix de \$5 les 100 livres pour le lait industriel? Dans le cas de l'affirmative, quand prévoit-il la mettre en vigueur?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la politique laitière pour la prochaine année est présentement à l'étude par les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Elle sera annoncée aussitôt que possible à la Chambre, si la Chambre siège encore, ou par avis dans les journaux.

(Traduction)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LES PROCHAINES VENTES SUR LE MARCHÉ D'EXPORTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. D. McLelland (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Commerce si, avant de quitter son poste actuel, il fera une déclaration sur les projets du gouvernement concernant les prochaines ventes de blé dur sur le marché d'exportation. Y a-t-il quelque indice d'un accroissement de la demande, dans un avenir prochain? Sa réponse faciliterait l'établissement des programmes des agriculteurs de l'Ouest canadien, relativement aux ensemencements de printemps.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai l'impression que le député demande une déclaration. S'il se borne à demander si une déclaration sera faite, sa question sera recevable.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Je puis peut-être répondre, monsieur l'Orateur, en disant que je pourrai faire des remarques là-dessus lors de l'étude des crédits supplémentaires de mon ministère.